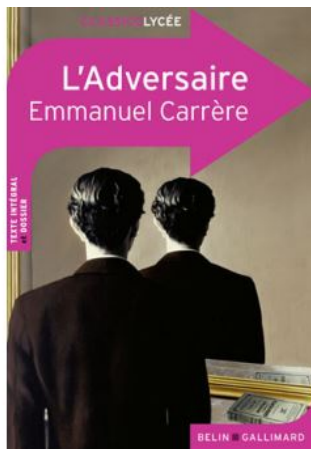


Projet de 2nde

Cette année, en français, nous avons lu deux livres qui traitaient d'affaires criminelles :

- *l'adversaire*

- *l'avenue des géants*



A l'issue de ces lectures, Mme Tavitian et Mme Guyot ont décidé que nous allions faire le procès de ces deux personnages. Chaque élève tient un rôle dans le procès et doit écrire son propre discours. L'objectif est de reproduire un procès le plus réaliste possible.

Le vendredi 02/04/21, nous avons eu la chance de rencontrer des intervenants qui travaillent dans ce milieu afin de comprendre certains rôles ou certaines missions. Plus bas, nous avons retranscrit ce que nous avons appris.

L'adversaire

Ce livre retranscrit un incroyable mensonge qui finit par un crime. Pendant dix-huit ans, Jean-Claude Romand a fait croire à tout le monde, même à ses proches, qu'il avait réussi ses examens de médecine, passé l'internat et qu'il était devenu chercheur à l'OMS. En réalité, il passait toutes ses journées, silencieux et clandestin, sur le bord des autoroutes. En janvier 1993, il assassinait sa femme, ses enfants et ses parents.

L'avenue des Géants

Que faire de sa vie, quand à quatorze ans on mesure plus de deux mètres pour 130 kilos, que l'on est myope comme une taupe, que l'on possède un QI supérieur à celui d'Einstein ? Que l'on est détesté de sa famille, de sa mère surtout, qu'on a entendu dire : "Je suis la première femme à avoir fait une fausse couche menée à son terme" ? C'est le cas de Ed Kemper, rebaptisé Al Kenner dans le roman.

Très vite le destin se montre compliqué après des décapitations d'animaux, il tue sa grand mère puis son grand père chez qui on l'a envoyé pour s'en débarrasser. Il prend la route vit intensément les grands espaces, "coupant les virages en espérant qu'une voiture ou un camion viendrait mettre un terme à une vie trop mal emmanchée". Ne s'étant pas tué, il se dénonce, passe cinq ans en hôpital psychiatrique, avant d'en sortir et de continuer sa vie chaotique.

Ce livre est fascinant surtout psychologiquement. Le mal est dans la tête de Kenner, il s'agit de le décrire sans pathos, presque froidement dans ce jeu d'échecs où tout monde est perdant. A ce jeu là, Dugain excelle et nous offre un roman puissant et désespérant.

Fiche des métiers

Juge

Les juges doivent trancher lors d'un conflit entre deux parties. Leurs décisions sont prises en fonction des faits et preuves qui leur sont présentés, et selon la loi applicable à la situation. La décision des juges est finale, à moins qu'une des deux parties ne porte la cause devant une cour d'appel. Ainsi, le rôle du juge ne consiste pas simplement à trancher les litiges qui lui sont soumis. Il doit aussi diriger et organiser le procès en véritable chef d'orchestre judiciaire.

La formation pour devenir juge est de démarrer par 4 ans pour préparer un M1 en droit ou un diplôme d'IEP (institut d'études politiques), puis 31 mois à l'ENM (École nationale de la magistrature) à Bordeaux. Accès sur concours avec préparation possible dans un IEJ (institut d'études judiciaires).

Greffier

Le greffier est l'auxiliaire de justice le plus proche du juge, puisqu'il est chargé, tout au long de l'instance judiciaire, de garantir le respect et l'authenticité de la procédure.

Les greffiers des juridictions judiciaires sont des fonctionnaires relevant du ministère de la Justice, recrutés par concours et formés à l'École nationale des greffes.

Dans les tribunaux administratifs, le service du greffe est généralement assuré par des fonctionnaires membres des corps de l'Intérieur et de l'Outre-mer. Devant le Conseil d'État, un secrétaire du contentieux nommé par arrêté du Premier ministre coordonne le service du greffe de la section du contentieux. Les greffiers des tribunaux de commerce sont des officiers ministériels titulaires d'une charge.

Il suit le dossier puis les saisies lors qu'il n'est pas au procès .

Pour devenir greffier, il faut être admis au concours de greffier des services judiciaires. Pour se présenter au-dit concours, il est nécessaire d'être titulaire d'un Bac +2 (de préférence en droit), même si de plus en plus de candidats ont un diplôme de niveau I (Bac +3/5).

Substitut du procureur

Le substitut du procureur a pour rôle de défendre les intérêts des victimes et de la société civile lorsqu'un crime ou un délit a été commis. ... Aux termes de l'enquête, le substitut du procureur plaide devant le tribunal. Ce magistrat du parquet émet des réquisitions de peine contre le ou les accusés.

Pour devenir magistrat du parquet ou substitut du procureur, il n'y a qu'une voie possible : l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) dont le siège est à Bordeaux. Le recrutement a lieu à partir d'un concours très sélectif pour les titulaires d'un master de droit ou d'un diplôme d'IEP.

Evolution professionnelle : avec 7 ans d'expérience, un substitut du procureur peut évoluer et devenir vice-procureur.

Avocat

L'avocat est chargé de vous défendre avant, pendant et après une procédure judiciaire. Il a également un rôle de conseil et d'intermédiaire pour certaines opérations immobilières. L'avocat doit se montrer fidèle à son serment : exercer avec dignité, conscience, indépendance, honnêteté et humanité.

En général, on distingue trois catégories d'avocats : les avocats d'affaires, dont les clients sont des entreprises ; les pénalistes, qui défendent notamment les auteurs présumés de crimes ou délits et les spécialistes des affaires civiles qui s'occupent des divorces, successions, etc.

Pour devenir avocat, il faut au préalable effectuer quatre années de droit (niveau master 1, appelé maîtrise), puis réussir l'examen d'entrée d'un cursus conduisant à un diplôme terminal, le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) ou certificat d'aptitude à la profession d'avocat. L'examen d'entrée au barreau permet d'intégrer CRFPA (centre régional de formation professionnelle des avocats).

Questions :

Un juge :

-a-t-il déjà regretté une décision ? : notre intervenant n'a jamais regretté une décision mais il s'est déjà posé des questions comme par exemple s'il n'avait pas été trop sévère dans une décision.

-quelle est la fréquence des procès ? : en général il a un emploi du temps assez chargé de 13h30 à 21h pour une audience longue.

-est-ce le juge a déjà été face à une erreur judiciaire ? Et comment l'a t'il vécu ? : tout d'abord il y a très rarement d'erreurs judiciaires, et le plus généralement il est difficile de le savoir.

-est ce qu'il choisissent leur affaire ? : interdiction de choisir

Un avocat :

-comment alléger des accusations très lourdes ? Le rôle de l'avocat est de définir avec l'accusé ou la partie civile les raisons de l'accusation pour mieux défendre le mis en examen. Il enquête sur la procédure pour assurer la clémence du magistrat.

-est-ce difficile de défendre des personnes non appréciées ou tous les clients ont-ils le même traitement ? Il peut choisir selon sa propre conscience quelle partie il négocie pour ne pas être heurté. Il peut dire stop à un certain moment car les dossiers ne sont plus concevables selon la personne.

-à t il déjà été menacé ou s'est il senti en danger pendant une affaire ? : pour le juge ça ne lui est jamais arrivé tandis que pour l'avocate à l'issue de certaines audiences, elle a pu recevoir des menaces et certaines personnes ont pu être agressives.

Un substitut du procureur :

-quel est son rôle durant le procès ? Quand intervient-il ?
Il protège les intérêts de la victime. Il intervient soit après l'avocat de la partie civile, soit avant l'avocat de l'accusé.

Un greffier :

-pourquoi garde-t-on des traces aussi détaillées ? :

Elles doivent être le plus fidèles possibles à la réalité, donc très détaillées. Le greffier rappelle les droits durant l'audience, il est le garant de la procédure qui doit être sans faille, pour permettre aux différents acteurs du procès de jouer leur rôle sur de bonnes bases.

Autres:

-faut-il être passionné pour faire ce métier ou est-ce un choix pendant le parcours ? : Pour certains ça n'était pas une passion de base, mais avec les études ça l'est devenu. Pour d'autres, c'était une évidence, portée par le sens de la justice.

-quelles différences y a-t-il entre les systèmes français et américain ?

En France, il n'y a pas de magistrat professionnel qui délibère avec les différents acteurs du procès. Les procédures sont différentes.

-quel genre d'élèves étaient-ils ? :

C'était des élèves tous différents, certains ont dit avoir plus de difficultés que d'autres.

Général :

On ne juge pas les faits mais une personne...

Dans une cour d'assises, les jurés sont choisis sur les listes électorales (par tirage au sort).

Il faut savoir que ce métier a beaucoup changé avec les années de pratique et donc que la passion diminue.

Interviews

Nous avons demandé à quelques élèves de nous donner leur avis sur le procès et ce qu'ils en pensaient.

Nous en avons ressorti un avis général car les versions étaient souvent similaires :

Ce projet est vraiment intéressant et amusant, il nous permet de prendre la parole et de nous mettre en scène dans un beau projet.

A la télévision et notamment dans les séries, on voit de nombreux procès mais souvent on ne voit pas tout le travail qu'il y a derrière. Ça nous permet de mieux comprendre le déroulement d'un procès.

De plus, pour les personnes qui voudraient se diriger vers l'un de ces métiers, ce projet est d'autant plus enrichissant pour leur futur

Ce procès est une excellente idée qui va sûrement enrichir beaucoup de personnes à différents niveaux.

Lors du procès, les intervenants que nous avons rencontré seront présents, ce qui signifie qu'on pourra avoir un réel avis.

